

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Caen, le 14 septembre 2022

COVID-19 : POINT DE SITUATION EN NORMANDIE

SITUATION ÉPIDÉMIOLOGIQUE

L'incidence régionale en hausse

Au 13 septembre, l'incidence régionale en Normandie observe une hausse importante de 34,6% par rapport à la semaine dernière et s'établit à 185,5 cas p.100 000 habitants :

Normandie : + 34,6 % (taux d'incidence SPF du 04/09 au 10/09 : 185,5)

Calvados : + 45,5 % (taux d'incidence SPF du 04/09 au 10/09 : 211,7)

Eure : + 47,5 % (taux d'incidence SPF du 04/09 au 10/09 : 171,1)

Manche : + 20,9 % (taux d'incidence SPF du 04/09 au 10/09 : 184,8)

Orne : + 67,8 % (taux d'incidence SPF du 04/09 au 10/09 : 169,5)

Seine-Maritime : + 24,4 % (taux d'incidence SPF du 04/09 au 10/09 : 181,6)

Le nombre de reproduction (R) augmente et s'établit à 1,36.

Le virus circule à nouveau davantage dans la population : dans ce contexte, la vaccination et le respect des gestes barrières sont indispensables pour se protéger et protéger les autres

La vaccination et le respect des gestes barrières restent indispensables pour se protéger, protéger les autres et protéger notre système de santé dans son ensemble.

La deuxième dose de rappel (ou « 4e dose ») est fortement recommandée pour les personnes les plus à risque de développer une forme grave de la maladie : les personnes âgées de 60 ans et plus ; les adultes à risque de forme grave et leur entourage ; les femmes enceintes.

Pour continuer de prévenir la diffusion des virus, gardons les bons réflexes acquis tout au long de la crise **en aérant régulièrement, en se lavant souvent les mains, en utilisant du gel hydroalcoolique.**

Le port du masque est hautement recommandé et nécessaire dans les situations de grande promiscuité, dans les lieux clos et mal ventilés, comme les transports en commun, et en particulier en présence de personnes fragiles. Il est aussi recommandé pour les personnes les plus vulnérables.

De plus, **en raison de la fragilité des personnes accueillies et du niveau de circulation actuel du virus, le port du masque reste très fortement recommandé, lorsqu'il est possible, dans les établissements accueillant des personnes âgées ou une majorité de personnes à risque de forme grave du Covid-19.**

Au moindre doute, ou en cas de symptômes, **testons-nous et isolons-nous immédiatement si le test est positif.**

Le taux de positivité en hausse

Entre le 4 et le 10 septembre, 30 223 personnes ont été testées dont 6 136 ont présenté un résultat positif. Le taux de positivité augmente pour s'établir à 20,30 % contre 18,74 % au dernier point de situation du 31 août.

Les hospitalisations poursuivent leur baisse

Au 12 septembre, 713 personnes atteintes du Covid-19 sont hospitalisées (882 au dernier point de situation du 31 août), dont 26 en réanimation (36 lors du dernier point de situation).

VACCINATION

La Normandie toujours mobilisée pour la vaccination et la campagne de rappel

La campagne de vaccination se poursuit en Normandie, et notamment en termes de rappel vaccinal, pour lequel une mobilisation totale est indispensable pour réduire les risques d'attraper le Covid-19 et de développer des formes graves comme les « Covid longs » ou les hospitalisations, notamment chez les plus fragiles.

Au 8 septembre, depuis le lancement de la campagne de vaccination 7 942 217 injections ont été réalisées sur la population normande dont 2 504 701 de rappel (en cumul) : **il faut poursuivre la mobilisation, en particulier pour la deuxième dose de rappel.**

La 2ème dose de rappel ou « 4ème dose » est fortement recommandée pour les personnes les plus à risque de faire une forme grave de la maladie

Au fil des mois, l'efficacité des vaccins diminue légèrement tant que l'organisme n'est pas stimulé par la rencontre avec le virus.

L'injection de la deuxième dose de rappel est recommandée pour les personnes les plus à risque de faire une forme grave de la maladie pour relancer l'immunité et garantir le plus haut niveau de protection face au Covid-19.

Dès à présent et quels que soient ses antécédents de Covid, le 2^{ème} rappel est recommandé pour (voir tableau récapitulatif [à télécharger ici](#)) :

- les personnes âgées de 60 ans et plus
- les personnes à risque de forme grave de Covid ou les personnes vivant dans leur entourage
- les femmes enceintes dès le premier trimestre

Il est également ouvert **aux professionnels de santé** ([liste disponible ici](#)) et à l'ensemble des salariés du secteur de la santé et du secteur médico-social, aux aides à domicile intervenant auprès de personnes vulnérables, aux professionnels du transport sanitaire, ainsi qu'aux pompiers **qui le souhaitent**, quel que soit leur âge ou leur état de santé. **Il ne rentre pas dans le champ de l'obligation vaccinale.** Ce deuxième rappel est à administrer à partir de 6 mois après le premier rappel, en respectant un délai de 3 mois après l'infection en cas d'infection survenue après le premier rappel.

Pour toutes les autres personnes, une dose de rappel est recommandée à partir de 12 ans.

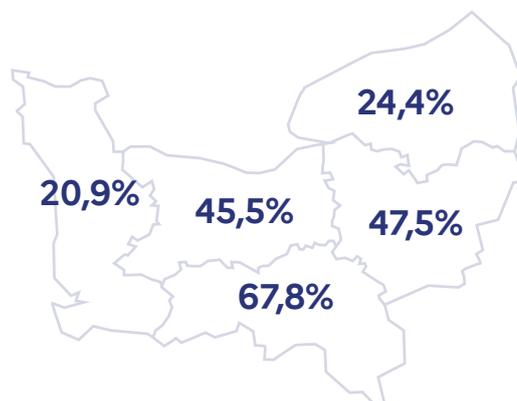
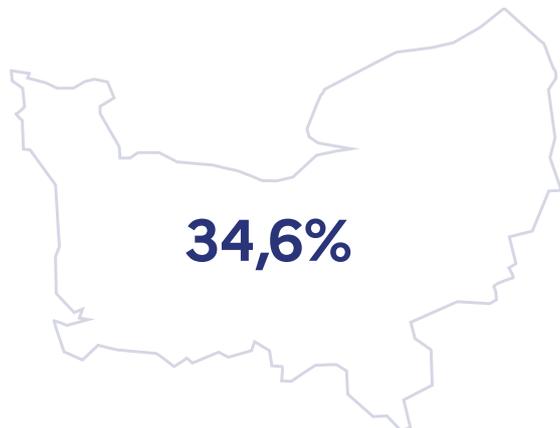
Les possibilités de vaccination sont nombreuses, notamment auprès des professionnels de ville (médecins, infirmiers, pharmaciens, sages-femmes, etc.), pleinement mobilisés pour que chaque personne éligible puisse être protégée.

CIRCULATION DU VIRUS

• Taux d'incidence - données Santé publique France

Retrouvez les données publiées par Santé publique France [en cliquant ici](#).

• Taux d'incidence - dynamique de l'épidémie (variation hebdomadaire*)

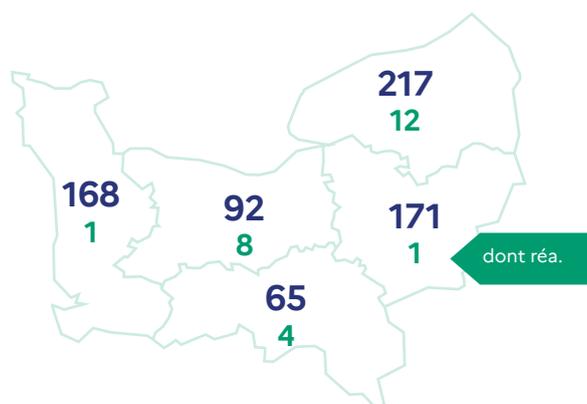


• Nombre de reproduction effectif (R0)



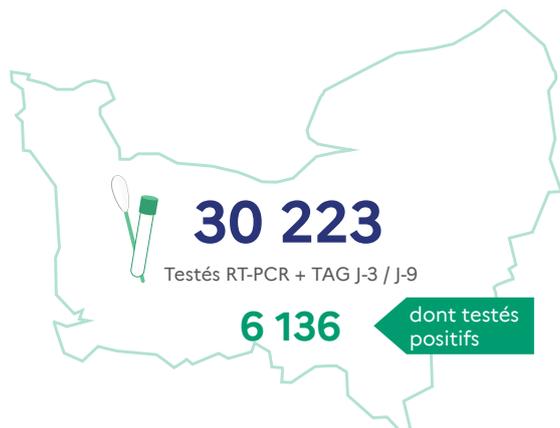
* Le nombre de reproduction effectif (R0) correspond au nombre moyen de personnes qu'une personne malade va contaminer (lorsque le R0 est supérieur à 1, il s'agit du **seuil de vigilance** ; au-delà de 1,5, c'est le **seuil d'alerte** qui est atteint).

ACTIVITÉ HOSPITALIÈRE au 12.09.2022

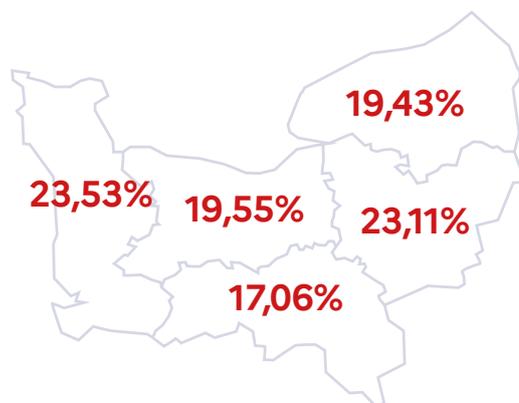
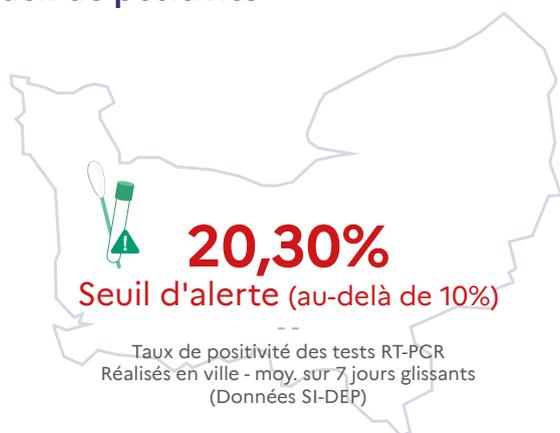


Depuis le début de l'épidémie, on estime à 6 195 le nombre de personnes porteuses du coronavirus COVID-19 décédées en Normandie (à l'hôpital et en EHPAD).

DÉPISTAGES (SOURCE SPF)



• Taux de positivité



• Le taux de positivité des tests RT-PCR correspond au taux de positivité des prélèvements virologiques réalisés dans chaque département sur 7 jours glissants (entre 5 et 10 %, il s'agit du **seuil de vigilance** ; au-delà de 10 %, c'est le **seuil d'alerte** qui est atteint)

VACCINATION DES NORMANDS au 08.09.2022

